

Des investissements d'ampleur pour nos écoles



Ecole 47 rue Picpus

Ecole 47 rue de Picpus : les travaux d'extension ont démarré

Permis par le déménagement du conservatoire Paul Dukas dans ses nouveaux locaux, les travaux d'extension de l'école maternelle du 47 rue de Picpus permettront d'accueillir 6 classes supplémentaires à l'horizon 2023-2024. Cette extension répondra aux besoins scolaires croissants du quartier. L'école maternelle actuelle de 6 classes deviendra une école polyvalente, accueillant des enfants de maternelle et d'élémentaire. La sectorisation devra être modifiée en conséquence. Cette

opération mobilise un budget de 2 millions d'euros. Les travaux ont débuté cet été et s'achèveront en septembre 2019. L'école restera ouverte durant toute la durée des travaux.

Des travaux de restructuration pour le groupe scolaire Bignon / Lemonnier

Des travaux de restructuration ont également démarré cet été sur le groupe scolaire Bignon / Lemonnier, pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et des équipes. Le projet prévoit notamment : la création de sanitaires aux étages des bâtiments ;

le réaménagement de plusieurs salles de classe ; le réaménagement de la toiture terrasse afin de pouvoir utiliser cet espace en annexe de la cour de récréation de l'école maternelle ; la transformation de locaux au rez-de-chaussée, à l'angle de l'avenue Daumesnil et de la rue Bignon, pour accueillir la nouvelle entrée principale de l'école maternelle. La rue Bignon est par ailleurs devenue une "Rue aux enfants". La mise en place d'un ascenseur assurera une meilleure accessibilité. Cette opération mobilise un budget de 1 240 000 €. Les travaux amélioreront la qualité d'accueil des enfants. Ils seront achevés en septembre 2018.



DES ÉCOLES ET COLLÈGES RÉNOVÉS ET PLUS SÛRS

Les travaux d'été pour entretenir nos écoles

Dans un contexte budgétaire contraint, la Mairie du 12^e arrondissement fait le choix de conserver un niveau d'investissement élevé pour l'entretien des écoles. Ainsi, en complément des travaux courants, ce ne sont pas moins de 20 chantiers qui se sont déroulés au cours de l'été 2017 pour un budget global de 1 578 000 €, avec notamment : la modernisation des stores de l'école Gerty Archimède, la réfection des sanitaires dans plusieurs écoles (51 Charenton, 83 Michel Bizot, 56 A Picpus, 57 A Reuilly, 10 Lamoricière, 41 Traversière), la modernisation de la terrasse de l'école Netter rendue ainsi accessible, ou encore, la fin du ravalement de l'école 45 Picpus.

Les collèges de l'arrondissement n'ont pas été oubliés. Au cours de l'été, 920 000 € ont été investis par la collectivité parisienne dans plusieurs opérations. Parmi celles-ci : la rénovation de deux salles de sciences et la modernisation des sanitaires de la cour du collège Germaine Tillion ; la modernisation du système de sécurité incendie du site Baudelaire du collège Paul Verlaine ; ou encore la modernisation des menuiseries extérieures du site Bercy du même établissement.

Sécurisation renforcée avec la pose d'alarmes anti-intrusion dans toutes les écoles

Dans un environnement toujours sensible, la sécurisation des locaux scolaires demeure une priorité. Chaque école de l'arrondissement sera dotée au cours de l'automne d'une alarme différenciée permettant de déclencher une alerte spécifique en cas d'intrusion. D'autre part, en réponse à une demande forte de la communauté éducative, les portes des salles de classes des écoles maternelles seront équipées progressivement de serrures permettant de bloquer l'intérieur si nécessaire. Ces dispositifs qui mobilisent un investissement de 6 millions d'euros au niveau parisien, sont complémentaires du plan de sécurisation des écoles déjà mis en place à la rentrée 2016 : installation de visiophones, renforcement de clôtures, installation de films opacifiants, arrêtés d'interdiction de stationner devant les établissements. La Ville, le Rectorat et de la Préfecture de Police restent mobilisés tout au long de l'année pour évaluer le dispositif et proposer de nouvelles mesures en fonction des besoins recensés dans les établissements scolaires.



Du nouveau pour nos enfants

ÉCOLES

Des classes moins chargées

A la rentrée, 8 390 enfants ont pris le chemin des 42 écoles publiques du 12^e arrondissement. La tendance à la baisse des effectifs observée au niveau parisien affecte peu le 12^e arrondissement. Les mesures de cette rentrée (trois fermetures de classes à Lachambeaudie, Elisa Lemonnier et 56 Picpus maternelles) n'impactent pas les effectifs moyens par classe qui, en comparaison avec la rentrée 2016, poursuivent leur baisse : de 26,5 à 25,3 enfants en maternelle et 25,6 à 24,5 enfants en élémentaire. Pour mémoire, le nombre moyen d'élèves par classe était, en 2014, de 27,9 en maternelle et 26,3 en élémentaire. Cette évolution positive en trois ans, dans le sens de classes moins chargées, est le résultat des créations de postes décidées au plan national et des ouvertures de classes obtenues dans le 12^e par la Mairie d'arrondissement dans le cadre de ses échanges avec le Rectorat.

10 000 repas de qualité servis chaque jour par la Caisse des écoles du 12^e

Dans toutes nos cantines, la part d'alimentation durable, bio et labellisée a atteint 50 % dès la rentrée 2016, avec trois ans d'avance sur l'objectif parisien. 10 000 repas sont préparés chaque jour par la Caisse des écoles avec un repas végétarien par semaine. La Caisse des écoles s'appuie pour cela sur la compétence de ses personnels et la livraison des repas en liaison chaude, à partir de 12 centres de production de proximité.

L'effort de qualité et de concertation avec les parents d'élèves se poursuit avec la commission des menus installée en 2017. A la rentrée 2017, l'accent est également mis sur l'amélioration du service aux familles avec l'ouverture d'un accueil dédié (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h) au sein du Relais information familles de la Mairie du 12^e. Celui-ci accueille les familles sur tous les sujets qui les concernent : inscriptions, facturation, etc.



A Paris : stabilité des rythmes et maintien des ateliers périscolaires gratuits

En accord avec le Rectorat, la Ville de Paris a décidé de maintenir le cap : le temps scolaire sur 4,5 jours et l'organisation périscolaire qui en découle (ateliers périscolaires gratuits les mardis et vendredis de 15h à 16h30) ne sont pas remis en cause. Parallèlement, les efforts de la Ville de Paris se poursuivent pour renforcer la qualité des activités périscolaires, dont les familles se sont déclarées satisfaites à plus de 80 %. Plus de 500 ateliers variés sont proposés aux enfants cette année : arts du spectacle, sciences et techniques, environnement, prévention, arts plastiques et créatifs... Les taux d'encadrement des enfants sur l'ensemble des temps périscolaires demeurent renforcés avec 1 animateur pour 14 enfants en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire. Chaque école continue aussi de bénéficier d'un Responsable Educatif Ville (REV), interlocuteur des parents et directeurs.

« Tous mobilisés » pour le groupe scolaire Carnot / Lamoricière

Innovation en cette rentrée : le dispositif « Tous mobilisés pour les écoles et les collèges prioritaires » est lancé par la Ville de Paris, en partenariat avec l'Education Nationale, pour apporter des réponses rapides et ciblées aux besoins exprimés par les communautés éducatives de plusieurs établissements

scolaires parisiens situés dans des quartiers populaires. Objectif : redonner de l'attractivité à ces établissements. Le groupe scolaire Lamoricière/Carnot a été intégré à la démarche et une large réunion de concertation, associant l'ensemble des acteurs de l'école et du quartier (enseignants, équipe périscolaire, parents d'élèves, acteurs associatifs...), s'est déroulée en juin afin de dégager les principaux objectifs de travail. Un plan d'action contenant des mesures concrètes est lancé !

Succès du budget participatif des écoles

Durant l'année scolaire 2016/2017, les élèves du 12^e ont pu parfaire leur apprentissage de la citoyenneté dans le cadre de la deuxième édition du budget participatif des écoles et des collèges. La participation des établissements à cette seconde édition a fortement augmenté avec 21 écoles élémentaires (17 en 2016) et 5 collèges (1 en 2016). Ce sont donc 95 % des élémentaires et 71 % des collèges du 12^e qui ont choisi de participer au dispositif. L'ensemble des projets choisis seront réalisés à compter du début de l'année 2018.

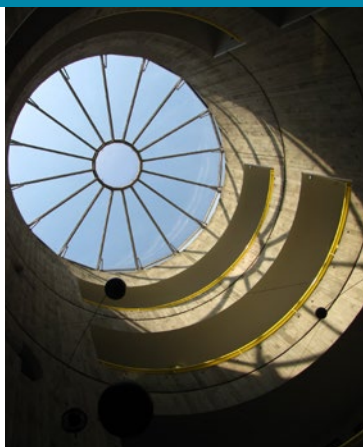
Des vergers dans les écoles

Après les écoles Lachambeaudie, Brèche-aux-Loups, Armand Rousseau, Picpus, Arnold Netter qui sont dorénavant dotées de vergers pédagogiques (plantation de 47 arbres), de nouveaux projets sont lancés dans les écoles Montpeivre et Lamoricière.

COLLÈGES

« Action collégien » au collège Germaine Tillion

Au collège, la lutte contre le décrochage scolaire constitue l'une des priorités partagées par le Ville et le Rectorat. Innovation de la rentrée, le dispositif « Action collégien » arrive au collège Germaine Tillion. Souhaité depuis de nombreuses années par la communauté éducative et par la Mairie du 12^e, ce déploiement permet la mise à disposition d'un adjoint éducatif qui accompagnera les adolescents dans la construction de leur projet éducatif et les guidera dans leur scolarité. Cet accompagnement, entièrement gratuit, est basé sur le volontariat.



Collège Germaine Tillion

La Mairie du 12^e se mobilise pour les collèges

Grâce à la mobilisation des parents d'élèves et de la direction, soutenue par la Mairie d'arrondissement, l'ouverture d'une cinquième classe de 6^e au sein du collège Paul Valéry a été obtenue début juin pour permettre à tous les enfants d'être scolarisés dans leur collège de secteur.



INTERVIEW

Laurent TOUZET

Adjoint à la Maire chargé des affaires scolaires et périscolaires



Comment s'est déroulée la rentrée ?

Dans d'excellentes conditions ! Les services de la Ville se sont mobilisés tout l'été dans nos écoles publiques pour que 3 217 élèves de maternelle et 5 173 élèves d'élémentaire puissent effectuer une bonne rentrée, sans oublier les 3 338 élèves des collèges publics. La Mairie du 12^e a consacré cet été plus d'1,5 millions d'euros à des travaux dans ses écoles et la Ville plus de 900 000 euros aux collèges de l'arrondissement : un investissement sans précédent, rendu possible notamment par le budget participatif.

Les classes sont moins chargées cette année...

Effectivement. Nos écoles publiques bénéficient, encore pour cette rentrée, de l'effort national de recrutement d'enseignants du quinquennat passé. Comparé à mon arrivée en 2014, on compte en moyenne deux élèves par classe en moins en maternelle comme en élémentaire. Le 12^e profite aussi de dispositifs éducatifs ciblés, tels que les CAPPE qui depuis 2015 apportent des moyens renforcés à 7 écoles du 12^e, ou depuis cette année "Tous mobilisés" au groupe Carnot-Lamoricière et "Action collégien" au collège Germaine Tillion.

Quid de l'aménagement des rythmes éducatifs ?

Les élèves parisiens bénéficient depuis 2013 d'une matinée supplémentaire d'apprentissage scolaire, ainsi que d'ateliers périscolaires gratuits qui satisfont 80 % des parents d'après une enquête de la CAF. La Ville a donc fait le choix politique et budgétaire de maintenir les rythmes actuels avec le principe d'ateliers bihebdomadaires gratuits. Je m'inquiète toutefois pour la pérennité financière du dispositif en cas de désengagement financier de l'Etat. ♦

PETITE ENFANCE



La future crèche modulaire Trousseau

Dans le cadre d'un partenariat avec l'AP-HP, une crèche municipale modulaire de 25 berceaux sera créée au sein de l'Hôpital Trousseau. Cette nouvelle structure permettra d'augmenter la capacité d'accueil dans le quartier Bel-Air. Elle ouvrira au troisième trimestre 2018.

Les résultats des commissions d'attribution accessibles en ligne

Depuis le mois de juin, les résultats des commissions d'attribution des places en crèche du 12^e sont accessibles en ligne sur le nouveau site de la Mairie d'arrondissement. Une nouvelle étape est ainsi franchie pour faciliter les démarches des familles. Au printemps dernier, la Maire d'arrondissement a par ailleurs signé la charte parisienne « Priorité transparence », actant l'ensemble des procédures mises en place dans le 12^e, en particulier l'anonymisation, depuis 2014, des dossiers présentés en commission.